

Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins (PNMA)

1er COMITE DE PILOTAGE ELARGI

Le 21 juin 2021

Les participants

Excusés

Expert Florian (DEB)
Bonnefoy Audrey (DEAI Réunion)
Lambert Patrick (INRAE)
Tesseyre Dominique (AE Adour-Garonne)

Participants

- **Adam** Gilles (DREAL Nouvelle-Aquitaine)
- **Ampen** Nicolas (OFB - équipe projet PNMA)
- **Andreu** Michel (FDMF)
- **Baisez** Aurore (Logrami)
- **Belveze** Corinne (DEB)
- **Beaulaton** Laurent (OFB - équipe projet PNMA)
- **Blanc** Eric (Pêcheurs marins professionnels)
- **Brandicourt** Clémence (DRIEE IF)
- **Cadic** Nadou (DGITM/DAM/DML)
- **Campton** Pierre (MRM)
- **Carnuccini** Anne-Sophie (Ministère de l'outre-mer)
- **Chanseau** Matthieu (OFB - équipe projet PNMA)
- **Charles** Maud (OFB)
- **Charrier** Frédérique (FFPM)
- **Etchegoyhen** Chrisitne (FHE)
- **Eyquem** Alain (FDMF)
- **Feunteun** Eric (MNHN)
- **Guillouet** Jérôme (FNPF)
- **Keith** Philippe (MNHN)
- **Lagarde** Raphaël (Université de Perpignan)
- **Lalement** René (OFB - équipe projet PNMA)
- **Lecomte** Marie (CNPMEM)
- **Lengrand** François (DEB)
- **Mace** Didier (CONAPPED)
- **Martinez** Pierre-jean (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Mennesson** Marion (MNHN)
- **Ngadja-santhe** Arnaud (DPMA)
- **Oumoussa** Hamid (FNPF)
- **Pinon** Marie-Pierre (AE Seine-Normandie)
- **Pollin** Thomas (CNR)
- **Porteneuve** Marine (OFB - INRAE)
- **Schmitt** Karine (DREAL Grand-Est)
- **Teichert** Nils (MNHN)
- **Tisserand** Aurélie (DREAL Pays Loire)
- **Toison** Vincent (OFB - équipe projet PNMA)
- **Valadou** Bénédicte (OFB - équipe projet PNMA)

I. Organisation de la journée

Les règles de la journée

webinaire

Réactions et contributions en direct via **zoom** : lever la main lors des temps d'échange !

klaxoon

6 grands thèmes

Ecoute et participation actives

Des contributions au profit de la co construction et de l'intelligence collective

Echanges bienveillants et constructifs

Partage et revue collective

Les objectifs du jour

1

Faire un point d'étape sur l'avancement du projet et les travaux engagés

2

Présenter une restitution des propositions d'actions à inscrire dans le PNMA résultant des rencontres tenues

3

Echanger sur le sommaire du PNMA et les prochaines échéances

ORDRE DU JOUR DU COPIL ELARGI



#	Séquences		Durée	Horaire
1	Introduction de la DEB et de la DPMA	zoom	10 min	9h30 - 9h40
2	Rappel des termes de référence et du planning prévisionnel	zoom	15 min	9h45 - 10h00
3	Une restitution des propositions d'actions à inscrire dans le PNMA, résultant des rencontres	zoom	1h00	10H00 - 11H00
	PAUSE (10 min)			
4	Réactions suite à la présentation (Une validation officielle n'est pas demandée à ce stade)	 Questions / réponses) en direct	50 min	11h10 - 12h00
	PAUSE (2H30)			
		zoom klaxoon		
5	Retour sur les consultations en outre-mer	zoom	45 min	14h30 - 15h15
6	Réaction suite à la présentation	 Questions / réponses) en direct	15 min	15h15 - 15h30
	PAUSE (10 min)			
7	Présentation du sommaire du PNMA	zoom	15 min	15h40- 16h00
8	Discussion sur le sommaire du PNMA (Une validation officielle n'est pas demandée à ce stade)	 Questions / réponses) en direct	15 min	16H00 - 16H15
9	Calendrier et suites à donner	zoom	30 min	16h15 - 16h45

II. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE ET DU CALENDRIER

TERMES DE REFERENCE PNMA

Espèces considérées:

espèces amphihalines (poissons + macro-crustacés) de métropole et d'outre-mer français

Objectifs

1

Donner une **vision globale** de l'état de conservation et des pratiques de gestion de l'ensemble de ces espèces

2

Tirer le meilleur parti des dispositifs existants de conservation (PNA, PDC,...), de **planification** (SDAGE, CMU ?, ...) et **Mesures de gestion** (Plagepomi : plan de gestion de poissons migrateurs, plans nationaux saumon et anguille)

3

Proposer une coordination au niveau national sans se substituer aux instances de bassins et analyser les manques pour une gestion optimale

4

Favoriser la synergie, en activant le **lien biodiversité-eau douce-milieu marin**

Contenu attendu du PNMA

Etat des connaissances sur la situation des migrateurs amphihalins



Bilan de la mise en œuvre des dispositifs de gestion existants

Ensemble d'actions **SMART**, opérationnelles à l'échelle nationale

** Dans l'attente des bilans des PLAGEPOMI en cours de révision*



TERMES DE REFERENCE PNMA

Plan multi-espèces et multi-espaces qui contribuera à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

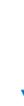


- **Le PNMA peut être une des déclinaisons opérationnelles de la nouvelle SNB**

- **Le PNMA permet l'approche transversale nécessaire à une meilleure gestion: lien terre-mer**

Le PNMA permet un dialogue avec les différents ministères, MTE, MAA, MOM

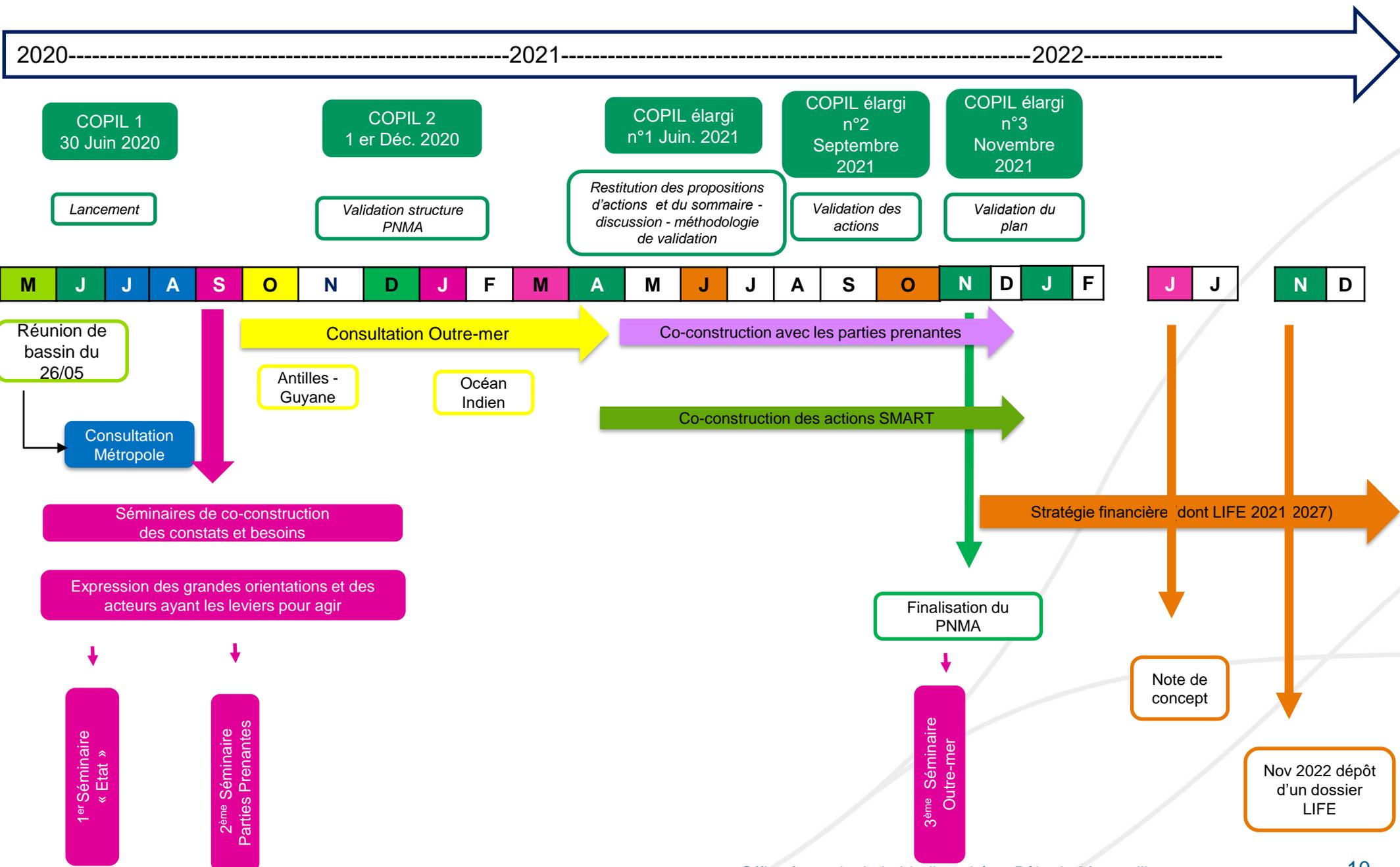
Plan multi-espèces et multi-espaces qui répond au Plan Biodiversité de 2018 (plan opérationnel de la SNB 2011-2020)

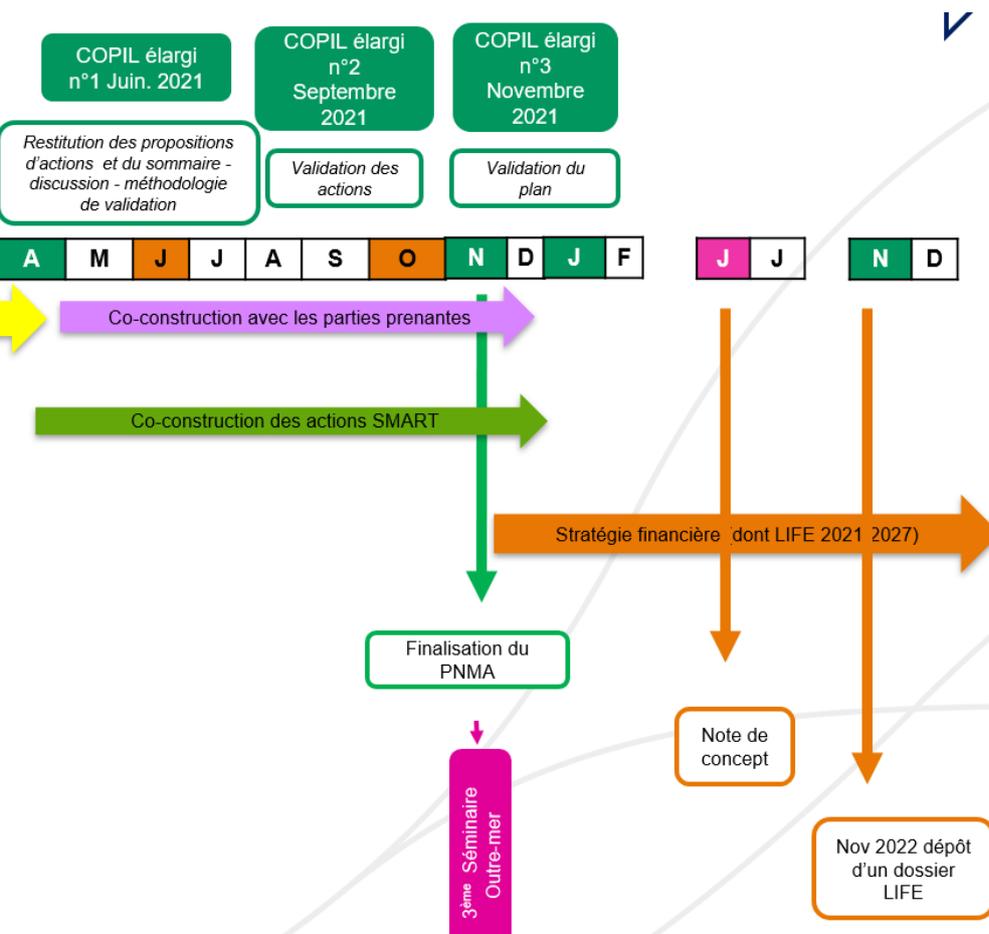


- **Se rapprochent d'un PNA multi-espèces (outil FR pour répondre à la DHFF)**

- **Cf. Ambition de l'action 42 du Plan Biodiversité**

CALENDRIER PREVISIONNEL PNMA





- Le calendrier se déclinera ainsi :**
- **Fin 2021** : finalisation du PNMA V1.
 - **2021/2022** : on se sert du montage du LIFE pour décliner ses actions de façons concrète + prévision financière (budget prévisionnel) avec hypothèses de la mise à disposition de fonds de la part des partenaires.
 - **2022** : chiffrage des actions pour déposer un LIFE
 - **Juin 2022** : dépôt de la note de concept LIFE / nov.
 - **2022** : dépôt du PNMA LIFE

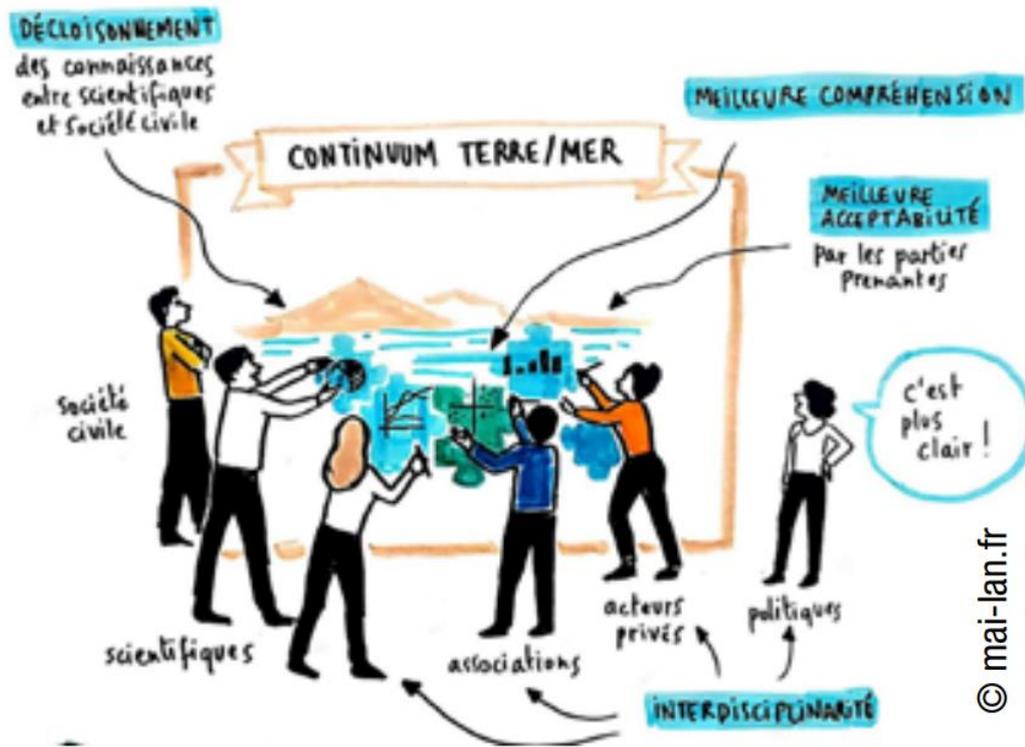
Stratégie financière:



- **LIFE PNMA**
- Insertion dans des projets **LIFE** sur lesquels travaille l'OFB: LIFE SNaP (stratégie nature) et LIFE espèces mobiles (DCSMM).
- **Financements d'actions par des partenaires**

INFORMATIONS SUR LE PNMA

Lien page web des rencontres organisées auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole et d'outre-mer
<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/828> <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1240>



© mai-lan.fr

N° 80
MAI
2021

LES
Rencontres

Réflexions sur le Plan national migrateurs amphihalins (PNMA)
Rencontres organisées auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole et d'outre-mer

Synthèse des rencontres organisées par l'Office français de la biodiversité les 14, 15 et 17 septembre 2020 et les 21 et 22 janvier 2021, auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole, et les 20 et 21 octobre 2020, 25 février, 16 et 25 mars 2021 auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les départements et régions d'outre-mer (Drom).

L'élaboration du Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA) s'inscrit dans une démarche de co-construction associant l'ensemble des acteurs concernés par le projet. Aussi, des rencontres ont été organisées afin de : réaliser un bilan de la mise en œuvre des différents dispositifs de gestion existants ; partager des retours d'expérience des dispositifs actuels et des actions réalisées dans leur cadre ; identifier des grandes orientations et des leviers d'actions du PNMA ; formaliser une liste d'actions prioritaires à mettre en œuvre dans les départements d'outre-mer ; proposer des leviers et objectifs opérationnels à soutenir à l'échelle nationale à moyen terme.

Le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont confié à l'Office français de la biodiversité (OFB) l'élaboration d'un Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA). Les espèces considérées sont les poissons et les macrocrustacés amphihalins présents en France métropolitaine (Figure 1 et Tableau 1) et dans les départements et régions d'outre-mer (Drom). Certaines de ces espèces font déjà l'objet de dispositifs de gestion, aux échelles internationale, nationale, de façade maritime ou de bassin. Toutes ne bénéficiant pas d'un même statut de protection, le plan adoptera une approche multi-espèces, dont l'intérêt est souligné par l'action 42 du Plan biodiversité.

les dispositifs de gestion existants en accompagnant via des actions opérationnelles de niveau national. Ces actions, activant le lien entre biodiversité, milieux d'eau douce et milieux marins, viseront des opérations concrètes et réalisables dans des délais fixés avec des responsables et des moyens identifiés.

Figure 1. Les 12 espèces de poissons migrateurs de métropole : la lamproie marine, la lamproie de rivière, l'faïsse feinte, l'faïsse feinte de méditerranée, la grande alose, la truite de mer, le saumon atlantique, l'éperlan, le mulet percé, le flet, l'langouste et l'esturgeon.

01

III. RESTITUTION DES PROPOSITIONS D' ACTIONS À INSCRIRE DANS LE PNMA, RÉSULTANT DES RENCONTRES

Les règles du jeu

1

Présentation (max 1h00)

Pour chacun des thèmes, restitution en **5-10 min des propositions d'actions SMART** issues des concertations

Thème #1	Thème #2	Thème #3	Thème #4	Thème #5	Thème #6
Lien Terre-Mer	Habitats et continuités	Suivis, évaluations et perspectives	Pisciculture et repeuplement	Pêche	Communication sensibilisation formation
					
Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques
Vincent TOISON	Matthieu CHANSEAU	Marine PORTENEUVE	Bénédicte VALADOU	Laurent BEAULATON	Nicolas AMPEN

Les règles du jeu

Présentation (max 1h00)

1

Pour chacun des thèmes, présentation en **5 -10 min** d' une **restitution/un résumé des propositions d'actions SMART** issues des concertations des 12 derniers mois

2

Temps d'échange de 45 min

zoom|klaxoon

Après la présentation des **6 thèmes**

3

Post - COPIL

- **Transmission du tableau** des propositions d'actions SMART
- **Deadline 20 Août** pour réagir
- Mise en place d'un outil partagé pour faire remonter vos remarques et validation et vous positionner en tant que pilote

Construction des propositions d'actions

- 1 - Propositions issues du **séminaire des parties prenantes**
- Propositions issues de **l'appel à contributions**
- 2 - **Croisement** des propositions d'actions
- 3 - **Travail de l'équipe** projet du PNMA pour rendre ces propositions cohérentes et dans l'esprit du PNMA (Cf Objectifs).



Présentation des actions



Thème #1 : Lien Terre-Mer

Les Orientations

O1 - Améliorer la connaissance sur les amphihalins dans le milieu marin

O2 - Mieux utiliser les possibilités offertes par la réglementation et renforcer toute coopération sur le continuum terre-mer

O3 - Renforcer la cohérence de la gouvernance et les politiques qui concernent l'interface terre-mer

O4- Autre: coopération internationale

Les Actions

1- Evaluer et hiérarchiser les impacts des différentes pressions

=> **Connaissance**

2.1- Valoriser les connaissances disponibles sur les différentes espèces pour identifier les couloirs de migration et les zones fonctionnelles en mer

2.2- Acquérir des données complémentaires pour caractériser les zones fonctionnelles en mer et en zone de transition

=> **Connaissance**

3- Evaluer l'état sanitaire des populations de migrateurs amphihalins dans les zones de transitions à l'échelle nationale

=> **Connaissance**

1- Faire un état des lieux des limites transversales de la mer (LTM) et des limites de salure des eaux (LSE), pour la mise en place d'un plan d'action cohérent, notamment pour la gestion de la pêche

=> **Réglementation**

2- Renforcer de façon spécifique la protection des zones fonctionnelles à enjeu via la création d'espaces protégés

=> **Protection**

1- Participer à la coordination de la concertation entre les instances à terre (COGEPOMI et comités de bassins) et en mer (comité maritime de façade, COPIL des sites Natura 2000)

=> **Gouvernance**

1- Faciliter les échanges internationaux

=> **Gouvernance**



Thème #2 : Habitats et continuités

Les Orientations

O1 -Identifier les territoires à enjeux majeurs pour le devenir des espèces dans un contexte de changement climatique et garantir un niveau de protection élevé

O2- Améliorer la connaissance sur les habitats et restaurer leurs fonctionnalités

O3 -Elaborer et mettre en œuvre une stratégie pour limiter les impacts des grands barrages stratégiques

O4 -Garantir la fonctionnalité des passes à poisson existantes (stratégies, moyens, sensibilisation)

Les Actions

1- Cartographier au niveau national les territoires à enjeux majeurs
=> [Document de référence national](#)

2- Mettre en œuvre, d'une façon intégrée, les politiques de transition énergétique et écologique
=> [Concertation](#)

3- Déterminer et réduire les impacts à la dévalaison induits par les prises d'eau présentes sur les cours d'eau et dans les estuaires
=> [Connaissance, réduction des impacts](#)

1- Rédiger un guide technique pour la gestion/ restauration des habitats des espèces amphihalines
=> [Document de référence national](#)

2- Caractériser les impacts de la prédation sur les populations de grands migrateurs
=> [Connaissance](#)

3- Identifier les territoires (dont les estuaires) à enjeux majeurs problématiques vis à vis des débits et/ou de la qualité physico-chimique et caractériser sur ces territoires les besoins d'amélioration
=> [Connaissance](#)

4-Coordonner un diagnostic national afin d'apporter un appui aux bassins versants pour appréhender et si besoin améliorer, la fonctionnalité des principales frayères à aloses, lamproies, saumon et truite de mer => [Connaissance et amélioration de la fonctionnalité](#)

1- Identifier au niveau national les grands barrages "stratégiques" qui à eux seuls sont susceptibles de remettre en cause toutes les actions en lien avec la préservation ou la restauration des populations et réduire leurs impacts
=> [Réduction des impacts](#)

1-Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale permettant de garantir le bon fonctionnement des dispositifs de franchissement piscicole à l'échelle des bassins /sous bassins
=> [Contrôle](#)

Thème #3 : Suivis, évaluations et perspectives



Les Orientations

O1- Mettre en place une animation nationale chargée du suivi de la mise en œuvre du PNMA

O2- Valoriser les outils existants , définir de nouveaux outils et partager avec les territoires

Les Actions

1- Faire de l'animation du PNMA une gouvernance nationale
=> **Gouvernance**

1- Centraliser les données de suivis et d'évaluations des populations au niveau national
=> **Suivi et Connaissance**

2- Outiller le PNMA d'un tableau de bord
=> **Suivi**

2- Mettre en place des indicateurs de suivis des populations et des pressions au niveau national
=> **Connaissance**

3- Disposer d'une stratégie financière à long terme
=> **Financier**

3- Veiller à intégrer les migrateurs amphihalins dans les études prospectives
=> **Suivi et Connaissance**

4- S'assurer de la transposition de certaines dispositions du PNMA dans la réglementation et documents de planification
=> **Réglementation**

Thème #4 : Pisciculture et repeuplement



Les Orientations

O1- Définir un cadre de décision pour les programmes de repeuplement

O2- Réfléchir à un encadrement (réglementaire) des opérations de repeuplement (toutes espèces) afin d'améliorer le suivi des repeuplements de poissons /crustacés

O3- Améliorer la coexistence des piscicultures et des migrateurs amphihalins

Les Actions

1- Rédiger un guide national du repeuplement
=> **Document de référence**

1- Systématiser un circuit de validation avant toute opération de repeuplement
=> **Réglementation**

1- Créer des instances de rencontre entre les "gestionnaires des migrateurs" et les pisciculteurs de consommation
=> **Gouvernance**

2- Partager les connaissances et les retours d'expérience
=> **Communication et Connaissance**

2- Mettre en conformité les installations existantes
=> **Réglementation**

Thème #5 : Pêche



Les Orientations

O1- Renforcer la connaissance sur les pêcheries et les captures en mer et en eau continentale

O2- Renforcer les outils de gestion des stocks dans une approche terre-mer (zones de pêche, engins autorisés, taille de capture...) et la lutte contre le braconnage

O3 - Mettre en place un cadre pour une pêche responsable des migrateurs amphihalins

O4 - Mobiliser la connaissance des pêcheurs

Les Actions

1.1- Synthétiser les données des déclarations de captures ciblées ou accidentelles de ces espèces par les pêcheurs professionnels en mer et en eau continentale
=> Connaissance

1- Mettre en place un fonds d'indemnisation en cas de moratoire temporaire de la pêche de façon ponctuelle sur une période/secteur
=> Préservation

1- Coordonner la mise en place d'objectifs de conservation pour toutes les espèces
=> Concertation

1- Valoriser les savoirs et savoir-faire des pêcheurs
=> Connaissance

1.2- Mettre en place un outil de suivi national des captures pour les pêcheurs de loisirs en mer et en eau continentale en intégrant les captures accessoires
=> Connaissance

2- Améliorer la lutte contre le braconnage
=> Préservation

1.3- Coordonner et centraliser les méthodes de calcul des indicateurs des pêcheries
=> Connaissance

Thème #6 : Communication sensibilisation formation



Les Orientations

O1- Construire un lexique partagé et un ensemble d'argumentaires sur les migrateurs amphihalins

O2- Mettre en place un centre de ressource (CDR) dédié aux migrateurs amphihalins

O3- Définir des actions ciblées, cohérentes entre elles, et adaptées à chaque public, les élus et les professionnels

O4- Mettre en place des formations dédiées aux migrateurs amphihalins

Les Actions

1- Consolider les argumentaires à destination des différents publics
=> Document de référence

1- Créer un CDR sur les migrateurs amphihalins
=> Communication et sensibilisation

1- Développer et renforcer les partenariats avec la presse
=> Communication

1- Intégrer les enjeux identifiés dans le PNMA dans les différentes formations liées à la biodiversité et autres formations professionnelles
=> Sensibilisation

2- Mettre à disposition des retours d'expérience diffusables et reproductibles sur la RCE et sur la restauration des habitats
=> Communication

2- Sensibiliser sur les migrateurs amphihalins en mobilisant la diversité des canaux de communication et s'appuyer sur des événements existants
=> Communication et Sensibilisation

3- Communiquer auprès du grand public et des élus autour de la RCE pour les migrateurs amphihalins
=> Communication

3- Créer une boîte à outil communication sur les migrateurs amphihalins
=> Document de référence

4- Sensibiliser et communiquer sur les poissons migrateurs auprès des usagers
=> Adhésion des usagers



10 min

Temps d'échange de 45 min



*Questions / réponses) en
direct sur*

zoom klaxoon

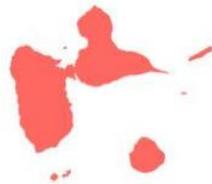
<https://app.klaxoon.com/join/HNEGBMS>



2h30

IV. RESTITUTION DES RENCONTRES D'OUTRE-MER

Les spécificités de chaque territoire

TERRITOIRE	Préambule
	<p>⇒ actualiser la liste des espèces : certains genres ont été retenus comme amphihalins en Guadeloupe ou à La Réunion mais pas en Guyane</p> <p>⇒ de nombreuses espèces de Guyane effectuent également de grandes migrations au sein des grands cours d'eau guyanais : le projet PNMA pourrait apporter une réelle plus-value pour les espèces holobiotiques de Guyane</p>
	<p>⇒ la pêche en rivière est interdite du fait de la contamination des sols en chlordécone</p> <p>⇒ braconnage pour subsistance : mener des contrôle, ne serait-ce que pour des fins sanitaire...</p>
	<p>⇒ la pêche en rivière est interdite du fait de la contamination des sols en chlordécone</p> <p>⇒ braconnage pour subsistance des macro-crustacés</p> <p>⇒ épisodes de sécheresse à répétition en Martinique et non respect des débits biologiques minimum : un enjeu majeur pour le territoire</p>
	<p>⇒ Il n'y a pas d'office de l'eau à Mayotte</p> <p>⇒ les cours d'eau mahorais sont pauvres en oxygène</p> <p>⇒ les espèces amphihalines ne peuvent être présentes sur la liste des espèces protégées, n'ayant aucun statut le permettant : la police de la pêche ne peut donc pas interdire leur capture.</p>
	<p>⇒ une stratégie pour la protection des espèces amphihalines a été validée par la commission « amphihalins » du CEB</p>

Les spécificités de chaque territoire

TERRITOIRE	ATOUPS / OPPORTUNITES	MENACES / RISQUES
	<ul style="list-style-type: none"> • Des habitats encore très préservés sur le territoire • Une forte diversité des espèces aquatiques • Des acteurs locaux qui se connaissent • Des espèces peu consommées du fait de leur petite taille • Des projets d'acquisition de connaissance en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles pressions liées au développement de l'urbanisation • La faiblesse de la réglementation en Guyane • Un déséquilibre entre politique de développement et préservation des habitats • Dégradation physico-chimique des eaux • Augmentation du braconnage
	<ul style="list-style-type: none"> • Hotspot de la biodiversité • Un renforcement des liens entre les acteurs (ARB, région, CEB, DEAL, ODE, UA, BE...) • Des projets d'acquisition de connaissance en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation peu appropriée au contexte insulaire • Nombreuses menaces sur le CTM (artificialisation, DMB peu contrôlés, ERC peu mise en œuvre...) • Dégradation de la qualité du milieu
	<ul style="list-style-type: none"> • Hotspot de la biodiversité • Un renforcement des liens entre les acteurs (CTM, DEAL, fédération de pêche, ODE, UA, BE...) • Des projets d'acquisition de connaissance en cours (EEE,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation peu appropriée au contexte insulaire • Nombreuses menaces sur le CTM (artificialisation, DMB peu contrôlés, ERC peu mise en œuvre...)
	<ul style="list-style-type: none"> • Liste rouge régionale à venir • Un renforcement des liens entre les acteurs (ARB, DEAL, CG, ODE, UA, BE...) • Des projets d'acquisition de connaissance en cours (Rezord-May...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation peu appropriée au contexte insulaire • Nombreuses menaces sur le CTM (artificialisation, DMB peu contrôlés, ERC peu mise en œuvre...) • Effondrement de la biodiversité aquatique • De nombreuses pressions liées à l'augmentation accélérée de la croissance démographique
	<ul style="list-style-type: none"> • Des plan de conservation en cours (Anguilles et Loche) • Une commission « amphihalins » du CEB • Des projets d'acquisition de connaissance validés ou en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation peu appropriée au contexte insulaire • Nombreuses menaces sur le CTM (artificialisation, DMB peu contrôlés, ERC peu mise en œuvre...) • De nombreuses pressions liées à l'augmentation accélérée de la croissance démographique

Les propositions de mesures communes

1

Mettre en place une stratégie d'acquisition de connaissances par territoire (notamment pour la phase marine) et des réunions annuelles inter-DROM pour favoriser la mise en commun des connaissances => Animation via le PNMA

2

Rédiger un guide technique pour la gestion / restauration des habitats (*restauration de la ripisylve, arrêt des pertes nettes en ZH, substrats frayères...*) des espèces amphihalines en fonction des connaissances disponibles (cf. O2-1 du volet Habitats et continuité)

3

Renforcer de façon spécifique les zones clefs via la création d'espaces protégés via des outils comme les APB et les APHN (cf. O2-2 du volet lien Terre-Mer)

4

Caractériser l'impact des EEE sur les populations de migrateurs amphihalins et enrayer les pertes de fonctionnalités d'habitat induites

5

Mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation (cf. volet communication : CDR...)



10 min

SOMMAIRE

Les règles du jeu

Présentation (15 min)

1

- Présentation de la philosophie du sommaire du PNMA

Temps d'échange de 15 min

2

- Tous les aspects vous paraissent-ils pris en considération ?
- Avez-vous des items à ajouter ?

Post – COPIL

3

- **Deadline 20 Août** pour réagir
- Mise en place d'un outil partagé pour faire remonter vos remarques et validation

Construction du sommaire du PNMA

- 1 - Reprise de la structure des plans nationaux d'actions
- 2 - Adaptation aux enjeux d'un plan multi-espèces et multi-espaces
- 3 - Rédaction du PNMA en cours d'élaboration:
 - **Maud Charles** - aspect scientifique
 - **Marine Porteneuve** - coordination - construction des actions - aspect financier

Sommaire du PNMA



Légende concernant l'avancement dans la rédaction des chapitres :

-  Non amorcé
-  En cours d'élaboration
-  Finalisé (prêt pour relecture et validation)

1. INTRODUCTION

A. Genèse du PNMA 

B. Durée et aire d'application du plan 

2. SITUATION ET PROTECTIONS

A. Espèces migratrices amphihalines :
description et systématique 

B. Etat des populations et tendances 

C. Déficits de connaissances 

D. Statut légal de protection (national et
international) incluant la protection des
habitats 

3. LES PRESSIONS QUI PESENT SUR LES MIGRATEURS

A. Liées à la qualité des milieux et des habitats

B. Liées à la continuité écologique

C. Liées à la pêche

D. Liées aux opérations de repeuplement et à
l'aquaculture

E. Liées au braconnage

F. Liées à la prédation et aux espèces exotiques
envahissantes

G. Liées aux maladies

F. Liées aux changements globaux

Sommaire du PNMA



Légende concernant l'avancement dans la rédaction des chapitres :

-  Non amorcé
-  En cours d'élaboration
-  Finalisé (prêt pour relecture et validation)

4. ACTIONS

- A. Les partenaires et leur rôle 
- B. Actions à mettre en œuvre 
- C. Tableau synthétique des actions envisagées et fiches actions détaillées 
- D. Calendrier de mise en œuvre du plan et estimation financière 

5. GOUVERNANCE SUIVI ET EVALUATION

- A. Le comité de pilotage 
- B. Le comité scientifique 
- C. Les groupes thématiques 
- D. Suivi et évaluation 
- E. Rapportage 

Temps d'échange de 15 min



*Questions / réponses) en
direct sur*

zoom

- Tous les aspects vous paraissent-ils pris en considération ?
- Avez-vous des items à ajouter ?

V. DÉCISIONS ATTENDUES DU COMITE DE PILOTAGE

Proposition méthodologie de travail pour la validation des chapitres

- 1 - Validation des chapitres par l'équipe projet de l'OFB
- 2 - Envoi des chapitres par mail et vous aurez une semaine pour réagir (à l'aide d'un outil partagé)

Etes-vous d'accord pour cette proposition de méthode?



Calendrier plus détaillé des prochaines échéances



20 Août

Deadline pour les retours sur:

Le sommaire
Les propositions
d'actions SMART

2ème COPIL élargi
Validation des actions

COPIL 1 - Septembre (s 38)
COPIL 2 – Novembre (s 46)



3ème COPIL élargi
Validation du plan



30 Novembre

Envoi UE Proposition
V1 du PNMA



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention.